



TRONC COMMUN OBLIGATOIRE



Niveau d'étude
Baccalauréat



Composante
UFR Sciences
Vie Terre
Environnement

Présentation

Objectifs

La formation a pour but de proposer la possibilité d'accéder d'un diplôme de niveau IV à des personnes ayant interrompu leur parcours scolaire avant l'obtention du baccalauréat. L'évaluation de la formation porte sur un total de 4 modules. Au cours de cette formation, le candidat fait la preuve de compétences et d'aptitude pour le suivi de ces quatre modules dans le cadre d'un parcours universitaire

Contrôle des connaissances

Les stagiaires disposent de 4 années consécutives au plus à compter de leur première inscription en DAEU (tout établissement confondu) pour valider le diplôme. Ils peuvent donc valider le DAEU en 1 an, 2 ans, 3 ans ou 4 ans.

L'évaluation se compose de 4 épreuves évaluées en contrôle continu (une note par module) et en épreuve terminale :

- Français
- Mathématiques
- Physique-Chimie
- Biologie

Les examens se déroulent uniquement en présentiel. Dans chaque module, le contrôle continu est à coefficient 1 et l'épreuve terminale à coefficient 2. La note obtenue donne la note du module.

Les stagiaires ont la possibilité de choisir le mode d'évaluation pour chaque année d'inscription (4 ans maximum).

1) Examen final avec compensation des notes

Le stagiaire compose dans les 4 épreuves en la même année. Le stagiaire doit obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble des épreuves. En cas d'échec, il conserve la possibilité de repasser le DAEU pendant 3 ans mais ne conserve pas les notes supérieures à 10 obtenues lors de la session précédente.

2) Examen par modules capitalisables

Le stagiaire choisit de composer les 4 épreuves en 1 an, 2 ans, 3 ans ou 4 ans. Cette modalité peut évoluer durant toutes les années d'inscription du stagiaire au DAEU et être revue, le cas échéant, au début de chaque année universitaire.

Le stagiaire doit obtenir une note supérieure ou égale à 10/20 à chaque épreuve. En cas d'échec, il conserve la possibilité de valider le DAEU dans le délai de 4 ans (de même que les notes au-dessus de la moyenne).

Si le stagiaire n'a pas réussi à l'examen, il peut lors de sa réinscription l'année suivante :

- soit changer d'option s'il lui apparaît qu'une autre matière lui serait plus favorable ;



- soit changer de modalité d'examen : dans ce cas, il ne pourra pas conserver les notes supérieures à la moyenne obtenues lors de la précédente session.

3) Sessions d'examen

Les examens sont organisés une fois par an en fin d'année universitaire au moins une semaine après la fin des cours en présentiel, soit en général la deuxième semaine de juin.

Aucune session de rattrapage ou session 2 n'est organisée ni pour l'ensemble de la formation ni pour une épreuve singulière. Tout candidat qui n'aura pas été présent à une épreuve, sera de ce fait porté défaillant à l'examen. Le bien-fondé de son absence pourra cependant être pris en compte pour l'attribution d'une année supplémentaire (5ème année).

4) Règles de validation et de capitalisation :

La règle de compensation fixée par l'Université de Bourgogne ne s'applique pas pour le DAEU dans la mesure où il n'y a pas d'organisation par semestralisation.

Le DAEU n'étant pas inscrit comme un diplôme intégré au processus de Bologne (réforme LMD), la règle de capitalisation ne s'applique pas selon les mêmes modalités.

Compétences visées

Compétences acquises à l'issue de la formation :

Compétence acquises en module français

Avoir la capacité à produire un écrit qui présente des qualités de réflexion, d'organisation des idées et de présentation d'une problématique et bon niveau de culture générale.

Compétences acquises en Mathématiques

Développer les compétences en analyse, algèbre et géométrie : Opérations sur les polynômes, équations du premier et second degrés, trigonométrie, limites de fonctions, dérivées, calcul intégral, logarithme, exponentiel, suites numériques et raisonnement par récurrence, équations différentielles, nombre complexes

Développer les compétences en probabilités : Maîtriser les bases en probabilités discrètes et continues.

Compétences acquises en biologie

Etre capable de maîtriser les notions liées à reproduction sexuée, procréation, aux notions de génétique humaine, à la biologie cellulaire, immunologie.

Avoir la capacité à présenter une argumentation structurée par présentation d'une démarche scientifique liée à l'expérimentation.

Développer les compétences de manipulation pratiques sur matériel animal.

Compétences acquises en physique-Chimie

Etre capable de maîtriser les notions de chimie liées aux acides et aux bases en solution aqueuse, à la cinétique chimique et à la chimie organique

Etre capable de maîtriser les notions de physique liées à la mécanique newtonienne et à la relation ondes et matière.

Avoir la capacité à présenter une argumentation structurée par présentation d'une démarche scientifique liée à l'expérimentation.

Développer les compétences de manipulation pratiques sur matériel animal.



Liste des enseignements

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
UE1 Français	UE			70h			
UE2 Mathématiques	UE			150h			

Infos pratiques

Contacts

Responsable de formation

Abdessamad BARBARA

✉ Abdessamad.Barbara@iut-dijon.u-bourgogne.fr

Campus

➤ Campus de Dijon